

## RANDONNÉE À PIED

### BONNEVENT

■ **DISTANCE** 10,5 km

■ **TEMPS/DURÉE** 3h

■ **DÉNIVELÉ POSITIF** 130 m

■ **DÉPART** Marmouillé commune

de Chailloué, à 8 km au nord de Sées par les D 50e, D 438 et D 737

### DIFFICULTÉS !

■ Chemin souvent humide entre **3** et **4**

### BALISAGE

→ jaune

## POINTS D'INTÉRÊTS



© JE Rubio



© Tourisme 61

### EN CHEMIN

- Panoramas sur la plaine de Mortrée
- Haras de Bonnevent

### DANS LA RÉGION

- Sées (classée petite Cité de Caractère ®)
- Mortrée : château d'Ô XVe-XVIIe
- Almenêches : château

### INFORMATIONS TOURISTIQUES

#### Tourisme 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

[www.ornetourisme.com](http://www.ornetourisme.com)

[www.randonnee-normandie.com](http://www.randonnee-normandie.com)



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -  
édition 2022 - téléchargement gratuit - **Ne peut être vendu**  
C.Photo de la couverture : © JE Rubio

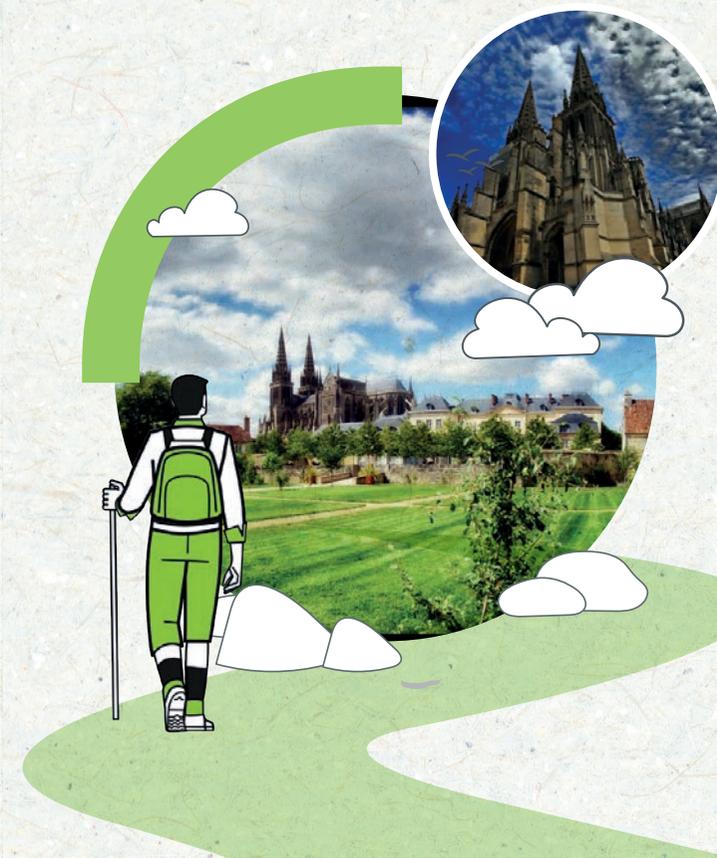
# JE RAND'ORNE

EN PAYS DE SÉES

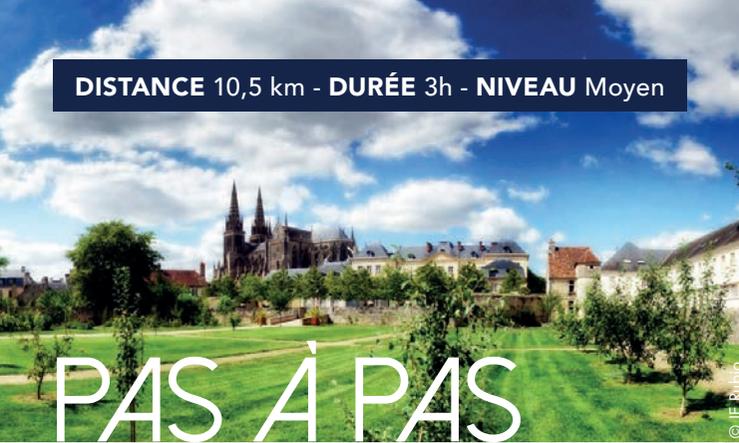
## BONNEVENT

**DISTANCE** 10,5 km - **DURÉE** 3h - **NIVEAU** Moyen

**DÉPART** CHAILLOUÉ



DISTANCE 10,5 km - DURÉE 3h - NIVEAU Moyen



# PAS À PAS

- 1 Du parking, franchir à gauche le passage à niveau par la D 737.
- 2 Prendre la première rue à droite. Après les maisons, poursuivre par le chemin sur 300 m. Dans le virage à droite, bifurquer à gauche puis, après 150 m, emprunter le chemin perpendiculaire à droite. Continuer tout droit par la route sur 180 m.
- 3 À l'entrée du domaine, emprunter dans la haie le chemin à gauche sur 1,6 km. Il frôle la lisière du bois avant de le traverser puis vire à gauche et atteint une croisée de chemins.
- 4 Continuer tout droit par le chemin bordé de haies qui serpente. Au croisement, poursuivre par la route à gauche du calvaire, sur 600 m.  
→ Variante (circuit de 9 km) : monter par le chemin à droite sur 150 m.
- 5 Poursuivre par la route. Après la dernière maison, continuer par le chemin. Il descend à gauche.
- 6 Remonter par le chemin à droite en épingle. Laisser le chemin à gauche dans le bois et continuer non loin de la lisière, en haut du coteau.
- 7 Continuer tout droit en bordure de la piste équestre et passer le croisement. Prendre la petite route à gauche vers Les Aulnes. Avant le hameau, dévaler le chemin creux à droite, poursuivre par la route à gauche sur 50 m, puis descendre en épingle par le chemin à droite. Il mène à la croisée de chemins de l'aller.
- 4 Poursuivre en face sur 700 m, puis descendre à gauche et remonter à La Pinaudière. Continuer tout droit par la route puis, dans le virage à gauche, par le chemin sur 700 m. Dans le virage à angle droit à droite, s'engager sur le chemin bordé de haies à gauche. Dépasser le haras à droite et prendre la D 737 à gauche vers le passage à niveau.
- 2 En face, regagner le parking.



© J.E. Roubio  
SCAN25® - © IGN PARIS 2016 - Reproduction interdite - Licence n°61-007-10211 / Institut Géographique National - Région Basse-Normandie - Conventio 2016 relative à la mise à jour mutualisée du SCAN25©IGN / Région Basse-Normandie - Département du Calvados - Département de la Manche - Département de l'Orne